### Compte Rendu du Conseil Municipal du 26/03/2009

L'AN DEUX MILLE NEUF, le 26 Mars, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 27 Février 2009, s'est réuni en Mairie à 20 heures sous la présidence de Monsieur Jacques SALVATOR, Maire d'Aubervilliers.

<u>Etaient présents</u>: Mme YONNET, MM. MONINO, VANNIER, HAFIDI, Mmes AHMED, DIAKITE, M. LANTERNIER, Mme LE BIHAN, MM. AIT BOUALI, HEDJEM, Mme RATZELTOGO, MM. GARNIER, LOGRE, Mmes HAMMACHE, KHELAF, M. MAIZA, Mme FOURNIER, Adjoints au Maire,

Mmes KELEBE, MADI, MM. ROS, GUERRIEN, Mme M'DAHOMA MOHAMED, M. MALEME, Mme KOUAME, M. KETFI, Mme ZAHIR, M. MINIMBU, Mme HARKATI, MM. MILIA, BEAUDET, Mme LATOUR, M. KARMAN, Mme DERKAOUI, M. DEL MONTE, Mme GRARE, M. AUGY, Mme DESCAMPS, MM. PAUPERT, MENIA, Mme LENOURY, Conseillers Municipaux,

Excusés:	Représentés par :	Excusé:	Représenté par :

Mme THEURRIER-AZZOUZ	Mme ZAHIR	Mme KARMAN	M. KARMAN
M. VINCENT	M. SALVATOR	SUCH	Mme GRARE
Mme CHIBAH	M. AIT BOUALI	M. RUER	Mme DERKAOUI
M. OGE	M. VANNIER	M. KAMALA	

Absente : Mme SANDT,

Secrétaire de séance : Mme HARKATI.

Mme DIAKITE a participé aux votes des questions n° 46,47,48,49 et 61.

# QUESTION N° 046 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR OBJET : Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 5 mars 2009

A l'unanimité.

Approuve le procès-verbal de la séance du 5 mars 2009.

# QUESTION N° 047 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR OBJET : Vote du budget primitif 2009

A la majorité des membres du conseil, les membres des groupes "Groupe Communiste et Citoyen Tous ensemble pour Aubervilliers", "Union du Nouvel Aubervilliers" et Aubervilliers en marche pour le changement" ayant voté contre.

Est approuvé le budget primitif de l'exercice 2009, équilibré en dépenses et en recettes, comme suit :

#### **INVESTISSEMENT**

- dépenses et recettes 37 225 284, 22 euros

#### FONCTIONNEMENT

- dépenses et recettes 96 379 470, 00 euros

Dit que le présent budget est adopté par chapitre

## QUESTION N° 048 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR OBJET : Vote des taux des contributions directes 2009

A la majorité des membres du conseil, les membres des groupes "Groupe Communiste et Citoyen Tous ensemble pour Aubervilliers", "Union du Nouvel Aubervilliers" et Aubervilliers en marche pour le changement" ayant voté contre,

Adopte pour l'année 2009 un produit attendu des trois taxes locales de 36 599 270 euros.

Fixe les taux comme suit :

taxe d'habitation : 15.41 %

taxe foncier bâti: 24,19 %

taxe foncier non bâti: 30,48 %

#### QUESTION N° 049 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR OBJET : Subventions accordées à diverses associations pour l'année 2009

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "Union du Nouvel Aubervilliers" et Mme KOUAME du groupe "Changer à gauche pour Aubervilliers" s'étant abstenus, les membres du groupe Communiste et Citoyen "Tous ensemble pour Aubervilliers" n'ayant pas participé au vote,

Sont	20	n	táac	٠
Som	au	ιυμ	ices	٠

les subventions suivantes :

Code Service	Compte	Service	Association	Somme
		COMMERCE	COMMERCANTS NON SEDENTAIRES DES QUATRE	
107	6574	ET ARTISANAT	COMMERCANTS NON SEDENTAIRES CENTRE VILLE-	2 000
			MONTFORT	4 000
			MAISON DU COMMERCE	6000
301	6574	VIE DES QUARTIERS	AUBERQUARTIERS	5 000
306	6574	VIE ASSOCIATIVE	SECRETAIRES GENERAUX DU 93	200
306	6574	VIE ASSOCIATIVE	ACTION CATHOLIQUE OUVRIERE	200
			ASSOCIATION BATIK INTERNATIONALE	1000
			ASSOCIATION BOULIENNE POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INSERTION	2800
			ASSOCIATION FRANCO CHINOISE PIERRE DE CERF	1500
			ASSOCIATION MAISON AMAZIGH BERBERE D'AUBERVILLIERS	500
			AVENIR JEUNESSE EUROPE MEDITERRANEE	1000
			ASSOCIATION POUR LE FORUM SOCIAL D'AUBERVILLIERS	3 500
			AR FM AUBERVILLIERS	300
			AUBERVILLIERS EN FLEURS	700
			AUBER BREIZH	1 000
			ASSOCIATION AUTOUR DE VOUS	1 100
			CENTRE CULTUREL FRANCO ALGERIEN DU 93	500
			AMICALE CHATEAUBRIAND VOVES	300
			LES PETITS DEBROUILLARDS	8 000
			ASSOCIATION REGIONALE DES GENS DU VOYAGE	2500
			GROUPE INTERRELIGIEUX POUR LA PAIX DU 93	500
			KIALUCERA	3 000
			LA CLEF DES ARTS	500
			LES PAYS DE LA MEDITERRANEE	500

İ	I	ĺ	I	I
			LIGUE DES DROITS DE L'HOMME	1 000
			MEDIA SPORT AMATEUR	500
			OPERA BLEU	2 000
			JEUNESSE OUVRIERE CHRETIENNE DU 93 NORD	500
			PIONNIERS DE FRANCE D'AUBERVILLIERS	1 000
			UNION FRANCAISE DES ANCIENS COMBATTANTS	950
			UFC QUE CHOISIR	300
			UNION ASSOC. RIVERAINS STADE DE FRANCE	500
			UNION TRAVAILLEURS IMMIGRES TUNISIENS	2 000
			VIVRE ENSEMBLE LE QUARTIER	1 100
			COMITE COOPERATION JUMELAGE AUBERVILLIERS BOULLY SOLIDAIRES	6 700
			COMITE DEPARTEMENTAL PREVENTION ROUTIERE	900
			FOYER SOCIO EDUCATIF CES DIDEROT	500
			FOYER SOCIO EDUCATIF COLLEGE JEAN MOULIN	470
			FOYER SOCIO EDUCATIF COLLEGE WALLON	500
			L'ARTISANAT DES MENTEURS	3000
Code Service	Compte	Service	Association	Somme
		SPORT	BOXING BEAT	14 500
			ECOLE PATINAGE ARTISTIQUE MODERNE	2 000
			CLUB INDANS CITE	25 000
			KARATE POUR TOUS	2 000
			KUNG FU BOXING CLUB	2 000
			FLASH BOXING	1 500
			ETTHNIX DREAM	2 000
			CLUB OLYMPIQUE AUBERVILLIERS	2 000
			X-TREM SPORTS	2 000
			AMICALE DES ANIMATEURS	6 000
			EVEIL VACANCES ANIMATION	1000
		SANTE SOCIAL	ASSOCIATION DE LA SANTE MENTALE LA CLAIRIERE	500

			GENERATION DIABETE 93	1 500
			CIMADE COMED	3 000
			ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE DEFENSE DES VICTIMES DE L'AMIANTE DE LA SEINE SAINT DENIS	500
			ASSOCIATION SOLIDARITE EMPLOI AUBERVILLIERS	6 750
			HOTEL SOCIAL 93	350
			ASSOCIATION SERVICE SOCIAL FAMILIAL MIGRANTS (ASSFAM)	10 000
			SECOURS CATHOLIQUE	900
			RETRAITES PRERETRAITES VEUFS VEUVES CGT	350
			UNION LOC. RETRAITES ET PERSONNES AGEES	500
			RIRES D'ENFANTS	600
		AUTRES	AUBERVILLIERS BENEVOLES DE LA COPROPRIETE AGENCE DEPARTEMENTALE	6 700
			D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL)	5 060
			SYNDICAT NATIONAL UNIFIE DES INSTITUTEURS	1 060
			UNION LOCALE SYNDICAT CGT COMITE ACTION CGT DES	3 182
			PRIVES D'EMPLOI D'AUBERVILLIERS	1 000
			UNION LOCALE SYNDICAT CFDT	1 485
			UNION LOCALE SYNDICAT FO	1 021
500	6574	SANTE SOCIAL	RESEAU VILLE HOPITAL CENTRE 93	1 525
705		CULTURE	ACCORDEON CLUB D AUBERVILLIERS	12 000
			CITE MUSIQUE	16 900
			AUBERCAIL	10 000
			ETHNOART	2 000
			AUBERFABRIKE	2 000
			ART D'ICI ET D'AILLEURS ASSOCIATION CHANGEMENT DE	3000 3000
			DECOR LES SOUFFLEURS ASSOCIATION LES ARTISTES DES	2000
			PACKSTREET PRODUCTION	2000
			BACKSTREET PRODUCTION  DES PHILOSOPHES, DES  ARTISTES, OU COMPRENDRE LE	5000
			MONDE DENGELIDE LIDEA INC	1000
			PENSEURS URBAINS  EDEDES DOUSSIEDE	1000
			FRERES POUSSIERE  COMPAGNIE ETINCELLES	2 000 10 000
			VILLA MAIS D'ICI	6 000

Code Service	Compte	Service	Association	Somme
		PREVENTION		
		SECURITE		
901		DELINQUANCE	LIGUE DES DROITS DE L'HOMME	6 000
			ASSOCIATION LEO LAGRANGE	
			DEFENSE DES CONSOMMATEURS	4 574
			SOS VICTIMES	7 754
			CDAD CONSEIL	
			DEPARTEMENTAL ACCES AU	
			DROIT	800

#### **QUESTION N° 050 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

OBJET : Application des dispositions de l'article 1er de la loi de finances rectificative pour 2009, codifiées à l'article L.1615-6 du CGCT, pour le versement anticipé des attributions du FCTVA au titre des dépenses réalisées en 2008

A l'unanimité.

Prend acte que le montant de référence est la moyenne des montants des dépenses réelles d'équipement réalisées pour les exercices 2004,2005,2006,2007, soit 12 021 319 euros.

Décide d'inscrire au budget de la commune 19 000 000 € d'investissements réels ;

Autorise le maire à conclure avec le représentant de l'état la convention par laquelle la commune d'Aubervilliers s'engage à augmenter ses dépenses réelles d'équipement en 2009 afin de bénéficier de la réduction du délai d'attribution du FCTVA au titre des dépenses réalisées en 2008.

**QUESTION N° 051 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR** 

OBJET : Signature d'une convention pour la mise en place d'un intervenant social au commissariat

A l'unanimité.

Autorise le Maire à signer la convention relative à la mise à disposition d'un intervenant social par la Ville d'Aubervilliers au commissariat d'Aubervilliers

Autorise le Maire à solliciter la subvention auprès des services de l'Etat pour cette action

#### **QUESTION N° 052 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

OBJET : Adhésion des communes du Chesnay (Yvelines) et de Vaujours (Seine-Saint-Denis) au SIGEIF.

A l'unanimité.

Approuve la délibération du Comité Syndical Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France portant sur l'adhésion des communes du Chesnay (Yvelines) et de Vaujours (Seine-Saint-Denis).

#### **QUESTION N° 053 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

OBJET : Personnel enseignant : indemnité représentative de logement (I.R.L.) des instituteurs pour l'année 2008.

A l'unanimité.

Fixe le taux de base de l'indemnité représentative de logement (I.R.L.) soit fixé pour un instituteur célibataire à 229,25 € à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

#### **QUESTION N° 054 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

OBJET : Personnel communal : centre municipal de santé : approbation d'un contrat passé à compter du 1er avril 2009 avec Monsieur Mickaël VOILLOT, engagé en qualité de Pédicure - Podologue, affecté au centre municipal de santé.

A l'unanimité.

Autorise le Maire à recruter dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 4, de la loi du 26 janvier 1984 précitée, pour une durée de 3 ans, un agent non titulaire pour exercer les fonctions de : Pédicure - Podologue.

Dit que la rémunération de cet agent non titulaire sera calculée sur la base suivante : 30,77 € les 2 heures, taux fixé en novembre 2008, cette valeur suivra l'évolution de l'indice « 100 » de la fonction publique et en subira les revalorisations de façon automatique.

Autorise le Maire à signer le contrat de recrutement.

\_\_\_\_\_

#### **QUESTION N° 055 - RAPPORTEUR Jean François MONINO**

OBJET : Construction de la maison de l'enfance jacques SOLOMON, avenant n°2 avec la société BOUYGUES

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union du nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus.

Autorise monsieur le maire, à signer l'avenant n°2 relatif au marché de construction de la maison de l'enfance Jacques Solomon, avec la société BOUYGUES.

Cet avenant a pour effet d'augmenter le montant du marché de 2 860 530,77 € TTC (après avenant n°1) à 2 946 260,02 € TTC faisant essortir une plus-value de l'avenant n°2 à 2,99%, soit une augmentation globale (avenant n°1 et n°2 compris) de 4,27% par rapport au montant du marché initial.

Autorise monsieur le maire, à engager, le cas échéant, une procédure à l'encontre d'ERDF, pour les dépenses supplémentaires, si une négociation à l'amiable n'aboutissait pas au recouvrement de la dépense supplémentaire induite par les retards de cette société.

#### QUESTION N° 056 - RAPPORTEUR Jean François MONINO

OBJET : Construction de bâtiments modulaires dans l'enceinte des écoles F.Gemier et P.Brossolette. Approbation du projet de marché, du bilan global prévisionnel, autorisation de signature. Autorisations d'urbanisme.

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union du nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus,

Approuve le bilan global prévisionnel estimé à 750 000 € TTC soit 600 000 € TTC pour les travaux, 60 000 € TTC de misions diverses, 60 000 € TTC de travaux connexes et 30 000 € TTC pour les aléas etimprévus.

Approuve le projet de marché global sur procédure adaptée relatif aux travaux de Construction de bâtiments modulaires dans l'enceinte des écoles F.Gemier et P.Brossolette et autorise le maire à le signer en fin de procédure.

Autorise monsieur le Maire à signer et déposer le dossier de permis de construire relatif à la Construction de bâtiments modulaires dans l'enceinte des écoles F.Gemier ainsi qu'une déclaration préalable et autorisation de travaux pour les travaux situés à l'école P.Brossolette.

#### QUESTION N° 057 - RAPPORTEUR Jean-François MONINO

OBJET : Aménagement du Centre Social Valles/la Frette. Approbation du projet de marché, du bilan global prévisionnel, du plan de financement et autorisation de signature. Dépôt du permis de construire et demandes de subventions.

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union du nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus,

Approuve le bilan global prévisionnel estimé à 235 000 € TTC (soit 220 000 € TTC pour les travaux et 15 000 € TTC pour les missions diverses)ainsi que le plan de financement.

Approuve le projet de marché sur procédure adaptée relatif aux travaux d'aménagement du Centre Social Valles/ la Frette et autorise le maire à signer en fin de procédure le marché subséquent comportant les lots suivants :

- maçonnerie/carrelage
- menuiseries extérieures

- cloisons/plafonds suspendus/menuiseries intérieures
- électricité/chauffage
- plomberie/VMC
- peinture/signalétique

Autorise monsieur le Maire à signer et déposer le dossier de permis de construire relatif à l'aménagement du Centre Social Valles/ la Frette.

Autorise le Maire à solliciter des subventions auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint Denis et de tous organismes susceptibles de financer ce type d'opération et de signer les conventions qui pourraient en définir les modalités d'exécution.

\_\_\_\_\_

#### **QUESTION N° 058 - RAPPORTEUR Jean-françois MONINO**

OBJET : Demande de subvention relative à l'entretien de l'orgue de l'Eglise Notre-Dame des Vertus pour l'année 2009 - inscription de la dépense initiale au budget communal.

A l'unanimité.

Autorise Monsieur le Maire à signer la demande de subvention auprès de l'Etat (direction régionale des affaires culturelles d'Ile de France).

Décide l'inscription de la dépense initiale desdits travaux (soit environ 2 500,00 € HT ) au budget communal de l'exercice 2009 et de la recette afférente.

#### QUESTION N° 059 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER OBJET : Approbation de la convention d'intervention foncière - EPFIF

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Aubervilliers en marche pour le changement» ayant voté contre.

Approuve les termes de la convention liant pour une durée de cinq ans la Commune d'Aubervilliers, la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et l'Etablissement public Foncier d'Ile de France (EPFIF) dont l'objet est de mener des actions de maîtrise foncière sur plusieurs secteurs de la commune afin de soutenir la production de logements notamment de logements locatifs sociaux et de favoriser le développement économique.

Autorise le Maire à signer ladite convention.

#### QUESTION $N^{\circ}$ 060 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER

OBJET : Révision simplifiée du POS secteur "Clos Benard/Nouvelle France/Cités". Définition des objectifs et modalités de la concertation préalable.

#### A l'unanimité.

Décide, la mise en œuvre de la procédure de révision simplifiée du POS dans le périmètre du secteur « Clos Benard / Nouvelle France / Cités » au regard de l'intérêt général que présente l'opération

Définit, dans le cadre de la procédure de révision simplifiée du POS, les objectifs poursuivis, à savoir la restructuration de l'îlot à travers le développement de l'offre de logements et la création d'un nouveau maillage viaire

Définit, dans le cadre de la procédure de révision simplifiée du POS, les modalités de concertation telles que définies ci-après,

- la diffusion de l'information se fera par la parution d'au moins un article dans le journal municipal ;
- une réunion publique sera organisée présentant le projet ;
- un registre sera mis à la disposition des habitants au Centre Technique Municipal, Direction de l'Urbanisme, pour recueillir leurs remarques.
- conformément à l'article L.123-6, la présente délibération sera notifiée à Monsieur le Préfet, à Monsieur le Président du Conseil Régional, à Monsieur le Président du Conseil Général, à Monsieur le président de la Communauté d'agglomération Plaine Commune, à Monsieur le Président du STIF, à Monsieur le représentant des chambres consulaires.
- Conformément à l'article L.123-8 du Code de l'Urbanisme, aux Maires des communes voisines.
- Conformément aux articles R.123-24 et R.123-25 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie d'Aubervilliers durant un mois. Mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département. Il sera en outre publié dans le recueil des actes administratifs

#### **QUESTION N° 061 - RAPPORTEUR Yacine DIAKITE**

OBJET : Fresque du Landy, quartier Cristino Garcia Landy : Conventions de mécénat

A l'unanimité.

Approuve la convention type suceptible d'être signée par un mécène pour le projet de fresque sur le quartier Cristino Garcia Landy.

#### **QUESTION N° 062 - RAPPORTEUR Ugo LANTERNIER**

OBJET : Convention entre la Commune d'Aubervilliers et la Foncière Logement pour accroître l'offre locative à loyers maîtrisés sur la Commune d'Aubervilliers

A l'unanimité.

Autorise le Maire à signer la convention d'objectifs avec la Foncière Logement pour accroître l'offre locative à loyers maîtrisés sur la commune d'Aubervilliers, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2012 avec la production d'un minimum de 40 logements en « PLS Foncière » par an.

## QUESTION N° 063 - RAPPORTEUR SOUMIA ZAHIR

**OBJET : Plan de prévention et de lutte contre les discriminations** 

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union du nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus.

Autorise le Maire à engager la Commune dans le plan de prévention et de lutte contre les discriminations à travers diverses actions.

Autorise le Maire à signer le plan local de lutte contre les discriminations avec l'ACSE et le Préfet de la Seine-Saint-Denis.

Autorise le Maire à signer les éventuelles conventions afférentes

\_\_\_\_\_

#### **QUESTION N° 064 -1- RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

OBJET : Approbation de l'avenant simplifié n°1 à la convention partenariale de mise en œuvre du projet de rénovation urbaine du quartier Villette-Quatre Chemins

A l'unanimité.

Approuve l'avenant simplifié N°1 à la convention partenariale de mise en œuvre pour le projet de rénovation urbaine Villette Quatre Chemins

Autorise le Maire à signer ledit avenant et toutes pièces devant y être annexées.

#### **QUESTION N° 064 -2- RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

OBJET : Approbation de l'avenant simplifié N°2 à la convention partenariale de mise en œuvre du projet de rénovation urbaine du quartier Cristino Garcia-Landy

A l'unanimité.

Approuve l'avenant simplifié N°2 à la convention partenariale de mise en œuvre pour le projet de rénovation urbaine Cristino Garcia Landy

Autorise le Maire à signer ledit avenant et toutes pièces devant y être annexées.

QUESTION N° 065 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR OBJET : Déclaration de l'urgence de la question n°066

A l'unanimité.

Déclare l'urgence pour la mise à l'ordre du jour de la question n°066 relative à la motion adressée à EDF et ERDF concernant le financement par le fonds de partenariat apportée par le SIPPEREC en matière d'éclairage public

#### QUESTION N° 066 - RAPPORTEUR Tedjini Mich MAIZA

OBJET : Motion adressée à EDF et ERDF concernant le financement par le fonds de partenariat apportée par le SIPPEREC en matière d'éclairage public

A l'unanimité.

Adopte la motion suivante :

Souligne l'importance qu'il attache à l'éclairage public, service public communal de proximité et facteur de sécurité des personnes et de la circulation et élément de la qualité des espaces publics urbains ;

Constate que la position prise par ERDF aboutirait, si elle était confirmée, à priver la commune d'une ressource importante pour le financement des travaux d'investissement de l'éclairage public qui ne serait, de surcroît, compensée par aucune autre ressource ;

Apporte son soutien au refus du SIPPEREC de toute modification unilatérale de la convention de partenariat et exige le respect des clauses contractuelles décidées d'un commun accord et qui ne peuvent être modifiées que par l'accord des parties ;

S'associe à la motion adoptée par le comité syndical du SIPPEREC le 18 décembre 2008;

Demande à EDF/ERDF de prendre en compte le fait que les critères d'éligibilité des travaux d'éclairage public financés par le SIPPEREC intègrent les exigences de maîtrise de l'énergie, d'efficacité énergétique et de développement durable et qu'en ce sens, les travaux d'éclairage public contribuent à réduire les coûts de renforcement du réseau de distribution publique d'électricité;

Décide d'adresser la présente délibération au Président d'EDF et au Président du Directoire d'ERDF et d'en informer la Présidente du SIPPEREC.

# QUESTION N° 067 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR OBJET : Projets de redécoupage électoral

Adopte le vœu concernant les projets de redécoupage électoral lié à la diminution du nombre de députés de Seine-Saint-Denis.

A l'unanimité

\_\_\_\_\_

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A : 00 H 05